

Déclaration du 7 octobre 2021



Cette rentrée est encore particulière pour les agents de l'Education Nationale et ses usagers.

Les fermetures de classe mises en place par la carte scolaire ont été actées sans tenir compte de la problématique sanitaire actuelle. Ceci est d'une criante désaffection pour le Service public d'éducation.

Les conditions de travail des enseignants, avec des classes surchargées, sont particulièrement dégradées avec une situation de crise sanitaire qui perdure. Les effectifs ne font qu'augmenter sans moyens supplémentaires pour rattraper le retard des élèves. La carte scolaire des 1er et 2nd degré montrent clairement que l'intérêt de ce gouvernement ne va pas dans le sens de l'amélioration des conditions de travail.

L'arrivée des contractuels-alternants ne permet pas de répondre aux besoins si ce n'est de faire des économies. D'une manière générale, l'utilisation de contractuels ne fait que croître et s'accompagne d'une dégradation des conditions de travail et la diminution des salaires (moins de 700 € net sans remboursement des frais de déplacement : pas très attractif !).

Citons en exemple aussi, la situation des infirmier-es scolaires dont les reçus au concours sont au nombre de 8 pour 30 postes vacants qui risquent d'être préemptés par des contractuels. Avec en parallèle des postes qui sont imposés aux lauréats par le rectorat mettant les reçus au concours en situation de devoir démissionner ou accepter un poste parfois très éloignés géographiquement ou moins intéressant.

Rien n'est fait pour donner envie de rentrer dans le métier d'enseignant. Notre profession n'est plus attractive, preuve en est l'explosion du nombre de démissions chez les stagiaires comme chez les titulaires. Nous espérons que l'Education Nationale ne suivra pas le même chemin que France Telecom. Nous sommes les témoins de nombreux témoignages de souffrance des uns et des autres qui nous interpellent tous les jours.

Les remontées concernant le déploiement des PIALS est catastrophique dans certains secteurs, point que nous développerons au cours de ce CHSCT.

Une école inclusive sans moyens, c'est une poudrière. Nous constatons déjà les premières conséquences : élèves sans accompagnants, démissions d'AESH (beaucoup n'ont pas souhaité renouveler leurs contrats ou n'ont pas signé leur avenant, d'autres pensent démissionner) pour le moment mais nous sommes très inquiets pour les temps à venir.

Le problème des effectifs en ULIS n'est pas réglé malgré nos alertes répétées et n'est toujours pas pris en considération, entraînant par là-même des arrêts de travail des personnels.

La question du radon nous préoccupe toujours. Nous réitérerons en séance notre demande : le GT réalisé sur la problématique du Lycée Brizeux doit avoir un aboutissement. Nous attendons maintenant une action concrète. Nous demandons un suivi pour tous les collègues qui ont été exposés à des taux et des temps importants, nous rappelons notre souhait de généraliser cette démarche d'investigation à tous les établissements concernés par le radon.

Enfin, au regard du nombre de fiches SST saisies (262 pour l'année 2020-2021), que penser encore une fois de la qualité du dialogue social si l'on considère la disparition programmée des CHSCT dans le cadre de la loi de la transformation de la Fonction Publique ?